

Quel avait été le motif direct de ce revirement de faveur ? L'amour de l'équité en serait à la rigueur une raison suffisante : mais les actes humains ne sont pas exclusivement provoqués par les sentiments les plus purs ; nous obéissons à tant d'impulsions diverses et simultanées que les explications trop simples risquent de n'être pas les plus vraies. Je me suis demandé pourquoi le neveu ne professait plus à l'endroit des protégés de son oncle la même bienveillance, pourquoi il leur retirait jusqu'aux dons qu'ils en avaient reçus. Est-ce que la guerre, déclarée à l'archevêque par le comte Artauld, n'aurait pas influé beaucoup sur cette détermination ? Les Chauve, changeant de patron au profit de leur ambition, n'auraient-ils pas essayé, dans le conflit, d'incliner du côté du plus fort et de s'agrandir à la faveur de cette seconde alliance très-politique, sinon aussi loyale ? Et comme il arrive, le chef aura-t-il été enrichi par la victoire pendant que les subordonnés auront supporté les frais du traité de paix ? Les marrons, tirés du feu, ne sont pas toujours croqués par celui qui s'est brûlé les doigts pour les prendre. L'hypothèse n'est peut-être qu'ingénieuse ; mais elle cadre assez bien avec les faits qu'elle rapproche sans invraisemblance.

Artauld, d'après son propre aveu, chercha à secouer la prépondérance plus ou moins lourde, le joug plus ou moins gênant du prélat royal, souverain dans presque toute l'étendue de son diocèse. C'est plutôt à lui, et non pas à quelque gouverneur amovible, contemporain de Charles-le-Chauve, que les historiens accordent, aujourd'hui, d'avoir été le vrai fondateur de la dynastie des maîtres du Forez ; il jeta les fondements de cet apanage, un des plus nobles de France, mais il le composa, pour la plus grande partie, la chose n'est plus douteuse, avec des domaines et des gens soustraits à